



Écho des villes

la célébration au plus tard dans les 24 heures suivant l'horaire initialement prévu.

Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} juin 2012.

À Forbach on a aussi décidé de rédiger une charte de bonne conduite après plusieurs incidents, voire accidents, survenus en ville certains samedis après-midi. Le document met l'accent sur différents points. D'abord, l'accès à l'hôtel de ville et le stationnement.

Mais surtout, les mariés doivent arriver à l'heure. Tout retard les expose, ainsi que leur famille et leurs invités, à attendre la fin des autres célébrations prévues dans la demi-journée. À Roubaix, le maire est allé encore plus loin. Depuis janvier 2011, les mariages ne sont plus célébrés le samedi après-midi...

Pour en savoir plus :
www.nice.fr

La Communauté Nice Côte d'Azur sous surveillance

Azimut Monitoring, spécialiste de la collecte et du traitement des informations environnementales (air, bruit, odeurs, énergie), annonce dans un communiqué son partenariat avec la société VULOG, principal acteur de solutions d'auto partage notamment sur la région niçoise.

Deux objectifs pour la région Nice Côte d'Azur

Très sensible aux enjeux environnementaux de sa région, la communauté urbaine Nice Côte d'Azur vient d'équiper un premier véhicule (une Mia) avec la solution Azimut Monitoring/ Vulog. Les véhicules permettent ainsi une collecte continue d'informations environnementales (bruit, pollution de l'air...) en corrélation avec le trajet et les conditions de parcours.



Le premier objectif est donc la collecte d'informations très localisées, en complément des stations officielles de suivi de la pollution de l'air, déjà présentes en centre ville. Cela permettra de proposer de nouveaux services au citoyen, comme la consultation de trajets vertueux (donc de moindre exposition) ou l'abonnement à des données géo-référencées.

Le deuxième objectif est de mettre à disposition des collectivités et décideurs des données remises continuellement à jour afin d'orienter au mieux les décisions d'aménagement et de mobilité du territoire.

Pour en savoir plus :
www.azimut-monitoring.com

NICE: une charte de bonnes pratiques pour les conducteurs d'autocars

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES



Situé dans un cadre environnemental exceptionnel entre mer et montagne, Nice souhaite préserver son attractivité dans le respect de son cadre de vie. La ville, en étroite collaboration avec le Syndicat professionnel des Hôteliers, la Fédération nationale des transports de voyageurs et l'office du tourisme et des Congrès de Nice, a souhaité éditer une « charte de bonnes pratiques » pour les conducteurs d'autocars de tourisme. Pourquoi? Pour réduire les nuisances sonores et atmosphériques, pour limiter les gênes occasionnées aux riverains et aux automobilistes, pour diminuer les risques liés à la circulation des piétons, des vélos et des véhicules motorisés et enfin, pour préserver le cadre de vie et la santé de tous! Dans le document édité récemment, les professionnels trouveront ainsi les gestes de l'éco-conducteur à adopter, les emplacements réservés...

Pour en savoir plus :
www.nicetourisme.com